49e ANNÉE. — N° 17.039

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

MARDI 25 FÉVRIER 1919
SAINT VALBURGE
SOLEIL: lever 6h50; coucher 5h42
LUNE: nouvelle le 2; P. Q. le 9

LETTRES PARISIENNES

Paris, 23 février.

Nous voici à la veille d'une rude épreuve fiscale. On n'a pas su ou l'on n'a pas pu contraindre, jusqu'à présent, l'Allemagne vaincue à commencer sérieusement à acquitter sa dette envers les Alliés. On ne lui a même pas encore présenté la carte à payer, et comme il nous faut de l'argent tout de suite, c'est dans la poche des Français qu'il va falloir l'aller prendre. Le pays acceptera ce sacrifice avec la mâle résignation qu'il montra devant les périls de la grande guerre. Toute protestation serait vaine et sans dignité.

Ceci posé, je ferai une remarque qui me paraît avoir échappé au commun des contribuables. Ceux-ci vont être mis en présence d'un impôt sur le capital, et ce seul mot leur fait dresser l'oreille. Il faut donc leur rappeler que depuis longtemps déjà ils paient ce tribut sous une autre forme et dans une proportion que n'atteindra point l'impôt sur le capital. Quand on paie, à Paris, le beurre à raison de 20 et de 22 francs par kilogramme, une maigre côtelette de mouton 1 fr. 25 ou même davantage, et le reste à l'avenant, on est rançonné bien plus sévèrement que par les mesures fiscales annoncées. C'est de ce côté que doivent se diriger les plaintes. Il est acquis que le service du ravitaillement a été dirigé avec une navrante incurie. On a prêté à M. Boret ce mot singulier : « J'ai fait mon devoir; le reste importe peu ! » Il importe peu, en réalité, de savoir que Boret est content de lui-même. L'essentiel serait que le pays fût alimenté à des prix abordables, et il n'en est rien. Le mot attribué à notre ravitailleur national me remet en mémoire celui du général Boulanger méditant vaguement une guerre avec l'Allemagne « D'ailleurs, si nous sommes battus, je me ferai tuer ! » Le trépas de ce guerrier fameux nous eût fait une belle jambe; la satisfaction de M. Boret nous alimente peu.

Il faut sans trêve poursuivre une campagne indispensable pour nous soustraire à l'empirisme des mesures économiques. Il y a urgence à recourir à la liberté commerciale, qui, par le jeu naturel de l'offre et de la demande, rétablira enfin des cours justifiés. Tout le reste est incohérence, gâchis; c'est l'organisation savante de la disette, et cela ne saurait s'éterniser. Je ne prétends pas que le retour aux pratiques économiques rationnelles produira des effets instantanés; il faudra quelque temps pour remettre de l'ordre dans la maison bouleversée, mais plus on tardera plus le pays aura à souffrir.

Le voilà, le lourd, l'écrasant impôt sur le capital: nous le payons depuis plusieurs années; il faut songer à le réduire et non à lui en superposer un second.

Quant aux palliatifs tels que les baraques Wilgrain, ce sont simplement des expédients à peine propres à jeter un peu de poudre aux yeux. Non seulement ces installations de fortune seront en nombre insuffisant, mais il s'agira de faire queue pendant des heures pour arriver à y recueillir quelque aliment.

C'est encore une fois la question prise par son petit côté.

✣

On n'aura pas de peine à croire que les plus grands événements ne suffisent pas à refréner les mouvements de la petitesse humaine.

Ce qui se passe au Théâtre-Français est à ce point de vue très caractéristique : les nouveaux venus, dont quelques-uns n'ont reçu des dieux qu'un talent encore mal affirmé, s'occupent activement de faire mettre à la porte leurs aînés; place aux jeunes ! Ces débutants, qui jouent médiocrement leurs rôles, excellent, en revanche, à jouer des coudes.

Mais les vétérans se prêtent de mauvais gré à l'opération; ils comparent leurs services avec ceux des impatients remplaçants, et ils semblent résolus à ne céder ni une pierre de leur forteresse ni un pouce de leur territoire.

Ce que tout cela implique de petites intrigues de foyer est inimaginable.

Un des anciens de la troupe tragique disait l'autre jour, à l'issue d'une conférence qu'il venait de faire avec succès :

— Oui, ces jeunes gens demandent instamment qu'on nous fende l'oreille; les vieux, cependant, ont du bon; si on avait fendu l'oreille à Clemenceau il ne nous aurait pas sauvés.

Le rapprochement n'était point dénué de toute hardiesse.

Albert ROBERT.

En Belgique

TRENTE-QUATRE TRAITRES ARRETES A GAND

Bruxelles, 23 février. — Trente-quatre activistes ont été arrêtés hier à Gand sur l'intervention de la Sûreté militaire.

La neige entrave le ravitaillement de la Serbie

Salonique, 23 février. — A cause des grandes avalanches de neige, l'unique voie de communication par chariots et voitures automobiles, de Belgrade à Semendria et à Nisch, est suspendue. Le ravitaillement du pays est rendu impossible.

Un vol de titres de 400.000 fr.

Paris, 23 février. — Un Belge, M. Verheren, arrivé à Paris le 19 de ce mois, était descendu dans un hôtel, 70 bis, avenue de Clichy. Hier, il constata la disparition de sa malle, dans laquelle il avait imprudemment laissé 400,000 francs en valeurs belges.

La grippe augmente toujours à Paris

Paris, 24 février. — La statistique municipale de Paris accuse une forte recrudescence de grippe.

A BOULOGNE-SUR-MER

Une violente épidémie de grippe sévit à Boulogne-sur-Mer. Le collège de jeunes filles a dû être licencié. La directrice, Mlle Martin, et une élève sont mortes. Les cas mortels sont nombreux en ville.

Un programme d'action contre les Bolcheviks

Paris, 24 février. — Afin de donner, le printemps prochain, le coup de grâce aux maximalistes, M. Boris Savinkoff, ancien ministre de la guerre socialiste du gouvernement de Kerensky, actuellement à Paris, est en train de mettre sur pied un programme très précis, très étudié, sur lequel la Conférence de la paix sera sans doute prochainement appelée à délibérer.

L'idée maîtresse de ce programme consiste à agir par le moyen de la République tchéco-slovaque. Les hommes d'État remarquables qui la dirigent se rendent compte, en effet, que sans une Russie puissante et organisée, qui fasse contrepoids à l'Allemagne, l'avenir et même l'existence de leur jeune nation seront gravement compromis. En conséquence, ils sont prêts à fournir le noyau du corps expéditionnaire autour duquel les contingents russes viendront s'agglomérer.

Les mieux renseignés en ces matières évaluent à 400,000 hommes environ les forces maximalistes. Là-dessus, il n'y a guère que 50,000 bons soldats lettons, chinois, mateiots, encadrés d'officiers allemands, autrichiens, magyars, dont le nombre ne cesse de s'accroître; ce qui montre à quel point, si les alliés ne se prémunissent pas rapidement contre elle, cette armée bolcheviste, commandée par des chefs germaniques, pourrait devenir dangereuse pour eux. Elle est heureusement obligée de faire face à des fronts multiples : Arkhangel, provinces baltiques, Oural, pays du Don, Ukraine, etc.

Les auteurs du plan en question sont convaincus qu'avec les contingents tchéco-slovaques et yougo-slaves, et une sélection soigneusement opérée des prisonniers russes se trouvant encore en Allemagne, ils pourront aisément constituer une force d'environ 200,000 soldats, pour l'encadrement de laquelle ils disposent de quelque 10,000 officiers. Ils demandent aux alliés de leur donner tout le matériel nécessaire : canons légers et lourds, avions, tanks, etc., et aussi les fonds indispensables. Ils demandent à la France plus particulièrement de leur fournir un état-major et un commandant en chef. Or, il se trouve que la France a sur place, à Prague même, un de ses meilleurs généraux, le général Pellé, ancien chef d'état-major du général Joffre, qui y a été envoyé sur la prière des Tchéco-Slovaques.

Avec cette armée constituée et commandée de la sorte, ils se flattent, le printemps venu, de vaincre sans difficulté les bandes de Trotzky.

La mission française de Russie est de retour à Paris

Paris, 23 février. — La mission française, qui avait été retenue prisonnière en Russie par les bolcheviks, est arrivée ce soir à la gare du Nord, venant de Dunkerque, où elle avait débarqué hier. Elle avait à la tête M. Duchêne, consul général de France à Pétrograd, accompagné de MM. Charbaut et Pottier, agents consulaires de France; des commandants Ducastel et Capouilly, du capitaine Faupas, du lieutenant Barret et du sous-lieutenant Puissant. M. Ludovic Naudeau, correspondant français, avait dû, en raison de son état de santé, être laissé à l'hôpital de Rosendael.

Après les souhaits de bienvenue et la remise de fleurs, l'un des rapatriés, M. Charbaut, a, en quelques mots, narré le martyre souffert là-bas par nos compatriotes pendant lours cinq mois de détention dans des geôles infectes, où ils ne pouvaient même pas se coucher. L'une de ces geôles, de deux mètres carrés seulement, était occupée par cinq prisonniers alliés, dont deux Américains.

En Russie

TROTZKY MENACE LA FINLANDE

Londres, 24 février. — On télégraphie de Stockholm :

« Trotzky annonce à la Finlande, par voie de proclamation, que si elle continue à concentrer des régiments sur la frontière, il prendra des mesures en conséquence. « La » Russie, dit-il, désire éviter un conflit avec » le gouvernement de la bourgeoisie finoise. »

En Pologne

LES ALLEMANDS VIOLENT ENCORE L'ARMISTICE

Varsovie, 23 février. — Le général Dupont est venu de Berlin pour se mettre à la disposition de la mission de Varsovie. Après avoir fait devant elle un rapport sur les événements germano-polonais de Posnanie, il s'est établi provisoirement à Posen pour veiller à l'application de la clause de l'armistice fixant la limite que ne doivent pas dépasser les troupes allemandes de Posnanie.

Les communiqués de guerre polonais signalent encore cependant de nouvelles attaques allemandes de ce côté.

La reine de Roumanie serait partie pour l'étranger

Bâle, 23 février. — Les journaux de Bucarest annoncent que la reine Marie et la princesse royale seraient parties subitement pour l'étranger.

N. D. L. R. — Cette nouvelle, de source allemande, tend à continuer la campagne qui a débuté en annonçant que des troubles avaient eu lieu à Bucarest, information qui du reste a été démentie officiellement.

Le pont sur le canal de Suez

On annonce du Caire que le pont tournant en construction sur le canal de Suez est terminé, et que les trains vont directement du Caire à Jérusalem depuis le 15 mai.

C'est là un événement capital dans l'histoire de l'Orient. Quand la guerre éclata, un désert de 322 kilomètres séparait le canal de Suez du chemin de fer Jaffa-Jérusalem.

Au début des hostilités, afin de faciliter le transport des vivres et celui des troupes chargées de la défense du canal, on poussa la ligne Zagazig à Ismailia jusqu'en face d'El-Kantara, et, plus tard, le chemin de fer suivit les troupes anglaises dans la péninsule du Sinaï. Il arrivait à quelques kilomètres de Gaza quand cette ville fut prise, en novembre 1917. Entre temps, les troupes turques avaient poussé un embranchement de la ligne Jaffa-Jérusalem jusqu'à 8 kilomètres au nord de Gaza, et, après la prise de cette ville, le général anglais Allenby réunissait ces deux lignes de telle façon qu'il y eût une voie directe d'El-Kantara à Jérusalem.

L'absence d'un pont sur le canal nécessitait l'emploi d'un bac, d'où perte de temps, de main-d'œuvre et d'argent par le fait du transbordement. Aujourd'hui, le bac est remplacé par un superbe pont tournant, de telle façon que le Caire et l'Egypte sont en communication directe et rapide avec Jérusalem et la Palestine.

Cette jonction, importante au point de vue stratégique, l'est aussi pour l'avenir économique de l'Egypte et de la Palestine, et la jonction possible de cette nouvelle ligne avec le chemin de fer du Hedjaz et celui de Bagdad assurera un développement extraordinaire à toute cette partie de l'Orient.

LA CRISE BAVAROISE

Munich serait calme et la grève générale terminée

Bâle, 24 février. — On mande de Munich :

« Munich est parfaitement calme. L'ordre est assuré par le prolétariat tout entier et de toutes nuances d'une façon parfaite. La direction des affaires est assurée provisoirement par le conseil central.

» Mardi se réunit le Congrès des conseils, qui, sur les propositions du conseil central, doit établir un nouveau gouvernement purement socialiste.

» La grève générale est terminée : à partir d'aujourd'hui, le travail reprendra partout; il sera suspendu seulement durant la journée de mercredi en l'honneur des funérailles de M. Eisner. »

Deux gouvernements aux prises à Munich

Zurich, 24 février. — A Munich, deux gouvernements sont aux prises : celui du conseil des ouvriers et soldats, et celui des membres restants de l'ancien gouvernement. Les autos traversent la ville avec des inscriptions : « Vengeance pour Eisner. »

Le dictateur spartakiste de Munich

Genève, 24 février. — On mande de Munich, 22 février :

Les spartakistes munichois ont un chef jeune, énergique, prêt à tout, Lewyn. Les spartakistes, d'ailleurs, ont rompu avec les C. O. S. bavarois, actuellement constitués, et partent en guerre à la conquête du pouvoir.

Lewyn est un jeune homme pâle, aux yeux bleus, mêlant dans leur regard le fanatisme des sectaires et l'ingénuité des illuminés; une espèce de Lénine souriant, mais résolu. Il a déclaré :

« Nous n'accepterons pas que l'idéal de Kurt Eisner soit foulé aux pieds par un gouvernement bourgeois. Certes; nous combattrons, a-t-il ajouté; les spartakistes sont prêts à agir, et ils agiront. L'idéal de Kurt Eisner c'était la République des soviets bavarois. Cet idéal, je le poursuis. Il faut un dictateur à la Bavière; ce dictateur, ce sera moi. La majorité nous appartient à Munich; la population est avertie. »

Un manifeste de fonctionnaires a annoncé que la révolution spartakiste allait éclater à Munich, réplique de l'effort de Liebknecht à Berlin.

Le commandant des forces spartakistes de Munich, le commandant Burr, a donné les détails les plus impressionnants sur l'organisation des forces communistes. Ses troupes sont réparties dans la ville. Pour les compléter et les renforcer, on a eu recours à la grève générale, qui a permis d'armer 40,000 chômeurs. Le commandant Burr a fait distribuer armes et munitions parmi les éléments les plus dangereux, si bien que la collision entre les troupes spartakistes et celles du gouvernement fantôme qui cherche à succéder à Kurt Eisner est inévitable et prochaine. Lewyn est, depuis la mort de Liebknecht, l'homme le plus dangereux que l'Allemagne ait vu.

Le gouvernement allemand ne reconnaîtra pas le gouvernement soviétiste de Munich

Zurich, 24 février. — Le gouvernement de Weimar a déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas la République soviétiste munichoise, mais se dispenserait d'intervenir par la force.

Le prince Ruprecht aurait pris part au complot contre Kurt Eisner

Berne, 24 février. — Les socialistes indépendants bavarois affirment qu'ils ont découvert, après la mort de M. Eisner, la trace d'un vaste complot réactionnaire. On ne dit pas que ce complot ait un rapport avec la présence à Munich du prince Joachim de Prusse; mais on aurait trouvé des preuves de l'activité du prince Ruprecht, et de nombreuses arrestations ont été opérées parmi les officiers de l'aristocratie bavaroise, ainsi que parmi les éléments cléricaux. On dit aussi que le comte d'Arco Valley aurait annoncé dès le 20, dans une café, que Kurt Eisner serait tué le lendemain. On aurait trouvé dans ses poches une proclamation terminant par ces mots : « Il faut mettre un terme à la dictature de Kurt Eisner. Vive les Wittelsbach ! Vive Ruprecht ! »

Le prince Léopold de Bavière arrêté (?)

Berne, 24 février. — Les prisonniers militaires ont été remis en liberté, et la prison du district de Munich a été incendiée. On annonce l'arrestation du prince de Bavière, qui a été écroué.

N. B. — Léopold de Bavière est le frère de l'ex-roi de Bavière.

Le nouveau président du gouvernement de Munich

Londres, 24 février. — On mande de Berlin :

« Le gouvernement du Soviet de Munich a élu M. Simon président, et a fait arrêter de nombreux députés démocrates, dont le professeur Quidde. »

Le nouveau gouvernement bavarois

Bâle, 23 février. — Samedi matin, le comité d'action des onze, nommé la veille, s'est réuni avec les membres de l'ancien ministère afin de discuter la formation d'un nouveau gouvernement. Le docteur Lewin et ses partisans poussent à ce que le gouvernement soit une Constitution d'après le modèle bolcheviste et que le comité d'action assume le pouvoir suprême. Il ne reste plus de l'ancien gouvernement que le ministre des transports Frauendorfl et les deux ministres minoritaires Jaffi et Unterleithmer.

Le meurtrier d'Eisner serait vivant

Zurich, 23 février. — D'après un télégramme de Berlin, le ministre Auer, grièvement blessé, vivait encore dans la matinée du 22 février.

Le meurtrier d'Eisner, le comte d'Arco-Valley, serait également vivant, malgré une grave blessure.

Les troupes gouvernementales interviennent

Bâle, 24 février. — On mande de Munster :

« Les troupes du gouvernement sont entrées à Bottrop et à Buer. Elles ont été acclamées. »

Ces deux localités sont dans le district de Munster, cercle de Recklinghaunen.

Les spartakistes maîtres de Mannheim

Bâle, 23 février. — Selon des nouvelles reçues ici, Mannheim serait aux mains des spartakistes.

La République badoise proclame l'état de siège

Bâle, 23 février. — On mande de Karlsruhe qu'à la suite des troubles qui ont éclaté à Mannheim, du fait des spartakistes et des bolchevistes et auxquels ont pris part aussi les minoritaires, le gouvernement provisoire populaire badois a proclamé l'état de siège dans la république badoise.

La répercussion des troubles de Munich en Bavière

Bâle, 24 février. — On mande de Munich :

« Les événements de Munich ont affecté différentes villes de Bavière, alors que le gouvernement d'empire ne peut compter que sur quelques garnisons locales. Une République communiste bavaroise a été proclamée à Nuremberg, où le Syndicat des ouvriers a déclaré la grève générale. »

La consigne des soviets

Berne, 23 février. — La garnison de Munich, qui semble rester fidèle aux conseils d'ouvriers et de soldats, a reçu des ordres pour arrêter n'importe quelle troupe qui s'approcherait de la capitale.

La nouvelle armée allemande

Bâle, 23 février. — On mande de Berlin :

« La loi militaire sera renvoyée aujourd'hui à l'Assemblée nationale. L'armée actuelle doit être dissoute, et une armée de défense nationale créée, qui comprendrait 150,000 hommes recrutés parmi les volontaires. On a l'intention de revenir, lors de la conclusion de la paix, au principe du service militaire obligatoire. »

Les troubles d'Augsbourg

Zurich, 24 février. — A Augsbourg, tous les journaux catholiques ont été occupés ainsi que la mairie. La foule a pillé plusieurs magasins. Il y eut de nombreuses charges de cavalerie. On signale 22 morts et plusieurs centaines de blessés.

L'état de siège a été proclamé à Augsbourg.

Légère amélioration dans la Ruhr

Bâle, 24 février. — Dans le bassin de la Ruhr, la grève continue, grâce à l'influence des chefs spartakistes. On signale cependant quelques améliorations à Bochum et à Recklinghausen.

Quelques mines, qui avaient été fermées le 19, ont repris le travail le 20.

EN AUTRICHE

Sanglants désordres à Budapest

Zurich, 23 février. — L'après-midi du 20 a été remplie, à Budapest, par des manifestations communistes. Il y a eu successivement une assemblée de chômeurs à la redoute municipale, puis un meeting en plein air devant la rédaction du journal rouge, enfin une sanglante bagarre entre les communistes, les agents de police et les gardes nationaux près des bureaux du « Nepszava », organe officiel du parti sozialdemokrate.

L'assemblée des chômeurs réunit environ 3,000 individus. Elle adopta une résolution portant que les ouvriers sans travail devaient recevoir des denrées alimentaires à moitié prix, des logements en ville ou des terrains gratuits à la campagne. L'auditoire se rendit ensuite aux bureaux du « Journal Rouge ». L'agitateur Belakem y harangua la foule et l'engagea à imiter l'exemple des spartakistes berlinois : « Vous devez vous emparer, dit-il, du « Nepszava » le « Vorwaerts » de Budapest. »

Les communistes envahirent alors les rues avoisinantes et se mirent à tirer des coups de feu. En même temps, des individus armés, se tenant aux fenêtres des maisons vis-à-vis du « Nepszava », firent pleuvoir une grêle de balles sur les bâtiments du journal social-démocrate. Alors, les gardes nationaux et agents de police ouvrirent le feu, et pendant quelques minutes mitrailleuses, fusils à répétition, pistolets automatiques firent leur œuvre.

On déclare ce matin qu'il n'y a eu que trente et un morts, dont quatre commissaires de police et neuf hommes grièvement blessés. Mais ces chiffres ne se rapportent manifestement qu'à la police et à la troupe. En effet, quinze communistes ont été transportés mourants à l'hôpital Saint-Roch, et des témoins oculaires racontent que cinquante à soixante cadavres jonchaient la voie publique encore vers huit heures et demie.

Graves échauffourées à Gratz

Bâle, 23 février. — Samedi après-midi, de nombreuses délégations dirigées par les chefs communistes se sont présentées à l'hôtel de ville pour y chercher la réponse aux revendications exposées jeudi. Le chef provincial a communiqué le point de vue du gouvernement, mais a insisté sur le maintien de l'ordre, prévenant qu'il serait contraint éventuellement d'empêcher par la force l'assemblée annoncée pour l'après-midi.

Les différents points de la ville ont été occupés, de sorte que les adhérents communistes n'ont pas pu tenir leur assemblée en ville. Cinq cents personnes se sont rendues dans les environs et ont tenu une réunion.

Au retour, une rencontre s'est produite avec la gendarmerie. Un combat s'est engagé, au cours duquel quatre personnes ont été tuées, et six gravement blessées.

Dans la soirée, 400 personnes se sont rassemblées devant l'hôtel de ville, demandant que la garde d'étudiants livre ses armes et s'éloigne. Les étudiants consentirent. Soudain, des coups de feu partirent de la foule contre l'hôtel de ville. Les étudiants ont riposté avec des mitrailleuses. La foule s'est enfuie. Il y a eu un mort et trois personnes grièvement blessées. La gendarmerie et la garde d'étudiants ont rétabli l'ordre. La garde d'étudiants a quitté l'hôtel de ville.

Gratz est la capitale de la Styrie, province de l'Autriche allemande.

Aux États-Unis

Un complot contre M. Wilson découvert à New-York

New-York, 24 février. — *Quatorze Espagnols ont été arrêtés dimanche soir, sous l'inculpation de complot contre M. Wilson.*

Nos intérêts en Syrie

Les exportateurs français ne sont pas autorisés en ce moment à expédier en Syrie des produits français. Nous voulons croire qu'il y a pour justifier cette interdiction des raisons excellentes. On serait toutefois désireux de les connaître, car, à première vue, elles n'apparaissent pas, tandis qu'on perçoit fort bien la situation bizarre, pour ne pas dire plus, du commerce français dans cette région de l'Asie. Alors que nos négociants ne peuvent exporter en Syrie, leurs confrères anglais ont la liberté de le faire et en usent largement. Les maisons syriennes, qui faisaient des affaires avec les nôtres, sont ainsi contraintes de s'adresser aux exportateurs britanniques, que l'amitié et l'alliance qui unit leur pays au nôtre n'empêche pas d'être nos concurrents.

Il est toujours difficile de remonter un courant. Quand sera levée l'interdiction qui pèse aujourd'hui sur l'exportation française en Syrie, reconquérir une clientèle momentanément perdue ne sera peut-être pas aisé, car de nouvelles habitudes auront été prises.

L'ATTENTAT CONTRE M. CLEMENCEAU

L'amélioration de l'état du blessé continue

Paris, 24 février, 1 h. 30 du matin. — On déclare au domicile de M. Clemenceau que la situation du blessé est sans changement.

Paris 24 février. — Il n'y a pas de bulletin de santé de M. Clemenceau ce matin. Le président du conseil a passé une bonne nuit. Ce matin sa température était de 36,6. La fatigue que le malade éprouve encore est normale et n'inquiète nullement les médecins.

Avec ses collaborateurs habituels, le général Mordacq et M. Mandel, M. Clemenceau a travaillé ce matin et il a reçu M. Pichon, ministre des affaires étrangères. Le président du conseil ne recevra aucune autre visite que celle de ses collaborateurs habituels.

L'instruction est très active

Paris, 24 février. — Le capitaine Bouchardon a continué hier à s'occuper de l'attentat. Il a conféré longuement avec M. Dumas, chef du service des renseignements généraux à la préfecture, et avec M. Tanguy, chef adjoint de la Sûreté, qui dirige les recherches et qui a reçu un nouveau mandat de perquisitions.

Les recherches effectuées dans la région de Compiègne et à Montataire n'ont pas permis jusqu'à présent de découvrir ni d'identifier le mystérieux Michail; mais si les inspecteurs n'ont encore pu retrouver sa piste, ils ont du moins réussi à connaître son signalement; il ne concorde pas avec celui du jeune homme blond, élancé, qui rendit visite trois fois à Cottin dans l'hôtel où l'anarchiste habitait route d'Orléans.

Par contre, l'inspecteur Riboulet a donné des renseignements précieux au sujet d'un anarchiste qui fut en relations avec Cottin et dont le signalement correspond exactement à celui du mystérieux jeune homme blond qui vint rendre visite à Cottin la veille du crime. M. Bouchardon a acquis la certitude que Cottin a essayé son pistolet dans sa chambre il y a vingt-deux jours, c'est-à-dire aussitôt après en avoir fait l'acquisition. Le meurtrier ne prit pas seul la décision de commettre son forfait. L'hypothèse d'un complot est définitivement écartée, mais on demeure convaincu que la volonté de Cottin fut galvanisée par les suggestions d'un individu qui avait su capter sa confiance.

Coïncidence troublante

D'après les témoignages recueillis, le jour où le jeune homme blond vint pour la première fois le mois dernier voir Cottin chez lui, ne précéda que de peu celui où le meurtrier, d'après son propre aveu, alla armé d'un revolver se poster sur le chemin de M. Clemenceau. Le courage lui manqua ce jour-là. Cottin retourna rue Franklin mercredi dernier pour accomplir son crime : la veille, le même individu lui avait rendu visite.

Cottin et les révolutionnaires lyonnais

Lyon, 24 février. — La police lyonnaise s'efforce surtout de savoir où logea Cottin après qu'il eut quitté la pension de famille tenue par M. Giobellina, rue Poulette. Des déclarations faites par Mme Warmey, tante de Cottin, il résulte que le dernier n'a pu adopter les théories anarchistes qu'à l'époque où précisément sa trace est perdue. Où s'est-il réfugié de décembre 1915 à avril 1916 et depuis son départ de chez M. Giobellina jusqu'à son retour à Paris? Très probablement chez quelque compagnon libertaire, dans un faubourg de Lyon, chez un de ceux qui se livrent en ce moment à une propagande effrénée par le moyen de tracts imprimés clandestinement. L'un d'eux, sujet étranger, est plus particulièrement supposé d'avoir servi de trait d'union avec Cottin. Ainsi s'établirait un lien entre l'attentat contre M. Clemenceau et les faits visés par l'information judiciaire confiée au parquet du sixième conseil de guerre.

Un télégramme du duc d'Orléans

Paris, 24 février. — L'« Action Française » publie l'information suivante :

« Monseigneur le Duc d'Orléans, à la nouvelle de l'attentat dont a été victime M. Clemenceau, a envoyé la dépêche suivante :

« Londres, 20 février.

» M. Clemenceau, rue Franklin, Paris.

» L'attentat commis contre vous me cause une » horreur profonde. Je vous adresse mes meil- » leurs souhaits de prompte guérison pour » vous, pour la France.

» PHILIPPE, duc d'Orléans. »

L'ARMISTICE

NOUVELLE MENACE DE L'ALLEMAGNE

Zurich, 24 février. — L'espoir d'éviter coûte que coûte de satisfaire aux légitimes exigences de l'Entente, et le projet de tenter dans ce but une manœuvre de chantage au risque même d'une dénonciation de l'armistice, hantent toujours les milieux gouvernementaux allemands.

L'organe officiel de la sozialdemokratie, la « Correspondance socialiste », publie la suggestion suivante :

« Il faut s'attendre à connaître sous peu de jours les conditions ennemies des préliminaires de paix. Si ces conditions comportaient la livraison effective de notre flotte sans contre-assurances relatives à l'importation de denrées alimentaires, il faudrait alors à notre avis que le gouvernement allemand osât risquer le maximum et refusât. Cette éventualité est à examiner dès maintenant, afin que nous ne nous trouvions pas devant un ultimatum à courte durée. »

Les navires autrichiens détenus en Espagne mis à notre disposition

Paris, 23 février. — Le ministre de la marine a été informé, de Madrid, que la question des bâtiments autrichiens détenus en Espagne était réglée. En conséquence, 12 navires sont dès maintenant à la disposition de la France et vont être ramenés dans ses ports ou être dirigés sur des ports espagnols, où du fret les attend.

Les exhumations militaires interdites pendant trois ans

Paris, 24 février. — Le gouvernement vient de déposer un projet de loi tendant à l'interdiction sur la totalité du territoire français, pendant une période de trois années à compter du 12 janvier 1919, de l'exhumation et du transport des corps militaires ou marins français, alliés ou ennemis, tués à l'ennemi ou décédés pendant la guerre. Les exhumations nécessitées par la réfection des cimetières, le groupement des tombes isolées, la libération des terrains privés et toutes mesures intéressant l'hygiène et la santé publiques seront faites dans la partie du territoire qui a constitué la zone des opérations militaires exclusivement par les soins du service de l'état civil aux armées.

Voilier français coulé

New-York, 24 février. — Le voilier français « Hélène », allant de Baltimore à Nantes, avec une cargaison d'acier, a coulé samedi matin, par suite d'une collision avec le vapeur norvégien « Gandsfjord », en vue du littoral de la Virginie.

Seize hommes ont péri. Il y a dix-huit survivants.

Le « Gandsfjord » a subi de graves avaries.

LA VIE CHÈRE

Le restaurant populaire parisien est très fréquenté

Paris, 24 février. — Nous avons signalé à son heure la création pour la ville de Paris d'un restaurant populaire destiné aux petites bourses. Après quinze jours d'existence, les résultats de cette institution philanthropique sont excellents, si l'on en croit le personnel de la maison, qui, à chaque déjeuner, sert une moyenne de 375 à 400 repas. Le travail est beaucoup moindre le soir, où les clients, pour la plupart des ouvriers ou des petits employés de commerce, mangent chez eux.

Conçu pour permettre aux très pauvres de s'alimenter au prix de 75 centimes en dégustant un bouillon ou hors-d'œuvre accompagné d'un plat de légumes, le restaurant a néanmoins pensé que ce menu ne suffirait point à tous les estomacs. Rares sont en réalité les personnes qui se contentent de ces deux plats. La grande majorité de la clientèle y ajoute soit un poisson, soit un plat de viande à la sauce, qu'elle paie de 40 à 50 centimes moins cher que dans les restaurants ouvriers, ou encore une grillade qui lui revient à 1 fr. 25 au lieu de 1 fr. 60. Il n'y a pas de différence essentielle de prix en ce qui concerne les fromages ou desserts.

Une cuisine municipale

Roanne, 24 février. — A Roanne, qui compte actuellement 40,000 habitants, fonctionne une cuisine municipale; elle est ainsi organisée : une grande pièce divisée en deux et séparée par un guichet; d'un côté, la cuisine, de l'autre les clients. Côté clients, trois barricades, pour qu'on avance sans bousculade. Il y a au mur un grand menu : bouillon gras, 0 fr. 20; rôti de veau, 0 fr. 80; sardines à l'huile, 1 fr. 20 la boîte; haricots bretonne, 0 fr. 40, etc.

A une caisse, on prend un ticket dont la forme varie suivant le prix du mets désiré. Il est triangulaire, circulaire, carré ou rectangulaire. Impossible de se tromper sur sa valeur lorsqu'on l'a dans la main. On remet le ticket à la serveuse; on tend son plat qui reçoit la portion demandée, et on file sans encombre par une sortie spéciale, où l'on ne risque pas de bousculer les arrivants.

Une grève aux abattoirs de La Villette

Paris, 23 février. — Au cours d'une réunion tenue cette après-midi dans un pavillon du marché de La Villette, à laquelle assistaient, outre le personnel des abattoirs, les chevillards patrons de ce même personnel, les toucheurs de bestiaux et membres de commissionnaires du marché de La Villette, la grève a été décidée à l'unanimité.

L'objet de cette « suspension du travail » est, au dire de M. Cazes, secrétaire du Syndicat ouvrier des abattoirs, de faire pression sur les pouvoirs publics pour les amener à supprimer la taxe et les marchés clandestins qui, selon lui, sont causes du chômage qui sévit en ce moment aux abattoirs.

La grève doit être générale dès lundi matin, sauf pour le personnel des échaudoirs de l'Assistance publique et de l'Union ouvrière de la boucherie, qui abat pour la troupe du camp retranché de Paris. Toutefois, les ouvriers bouchers de l'Assistance publique et ceux de la Coopérative devront verser la moitié de leurs salaires à la caisse de solidarité.

Dans l'ordre du jour adopté, les travailleurs des abattoirs font valoir que l'application de la taxe à la région parisienne a pour répercussion de créer le chômage dans les abattoirs de Paris; que l'application de cette taxe à la province a pour conséquence la hausse du prix de la viande; que des marchés clandestins se sont institués à la faveur du régime appliqué à Paris et vont à l'encontre des intérêts des consommateurs; qu'ayant saisi les pouvoirs publics de cette situation, ils n'ont obtenu aucun résultat.

La représentation du commerce et de l'industrie auprès des pouvoirs publics

Paris, 23 février. — En vue de donner à tous les groupements du commerce et de l'industrie, par l'intermédiaire de leurs présidents de Chambres syndicales, une représentation effective et permanente auprès des pouvoirs publics, et ceci en les groupant par catégories, le ministre du commerce et de l'industrie vient de constituer officiellement les deux premiers des vingt groupements prévus.

A l'appel qui leur avait été adressé, les Syndicats ont répondu avec une unanimité complète.

L'un des groupements (travaux publics, bâtiment, habitation) réunissait, présentées ou représentées, plus de deux cents Chambres syndicales professionnelles. Le bureau provisoire a pour président M. Villemin, président de la Fédération nationale du bâtiment et des travaux publics, et, parmi les membres du bureau : MM. Just, président du Syndicat des entrepreneurs des travaux publics de la Gironde et du Sud-Ouest; Liégaux président de la Fédération du Sud-Ouest.

Dans le deuxième groupement (électricité, éclairage public, tramways), toutes les Chambres syndicales étaient représentées sans exception. Le bureau provisoire élu a pour président M. G. Cordier, président de l'Union des Syndicats de l'électricité. La constitution de ce groupement sera poursuivie méthodiquement. Les adhésions continuent à parvenir au ministère du commerce, et, dans la réorganisation entreprise, il sera tenu compte de toutes celles qui se produiront à l'avenir.

Chez les P. T.T.

Paris, 23 février. — Le Syndicat des sous-agents des P. T. T. a tenu son assemblée générale dimanche après-midi, rue de la Grange-aux-Belles, sous la présidence du citoyen Calvet (Paris), qui avait pour assesseurs le sous-agent Besançon (Doubs) et le facteur rural Grayonnet (Loire).

Après avoir entendu les explications du citoyen Berdères et l'exposé de l'économie du projet d'échelle de traitements élaboré hier et aujourd'hui par la commission technique, l'assemblée a voté un ordre du jour approuvant les propositions qui lui étaient soumises, ratifiant le compte rendu moral et financier.

En Portugal

LE GOUVERNEMENT ET LES SERVITEURS DE LA ROYAUTE

Porto, 24 février. — Le ministre de la guerre a réuni tous les officiers de la garnison et il leur a exprimé le regret de ce que quelques-uns d'entre eux aient adhéré au mouvement royaliste, amenant ainsi la proclamation de la monarchie, et que d'autres aient gardé la neutralité. Il a invité tous ceux qui n'acceptent pas la république à présenter leur démission, et il leur a garanti qu'ils ne seraient pas molestés. Les attachés militaires espagnols et américains assistaient à cette réunion. Tous les fonctionnaires civils convaincus d'avoir servi le mouvement royaliste seront révoqués. Une enquête sévère est ouverte dans ce sens.

TOUS LES LECTEURS de *La Petite Gironde* doivent lire *La Gironde* à midi.

REVUE DE LA PRESSE

VA-T-ON PRESSURER LES FRANÇAIS A LA PLACE DES BOCHES ?

On a vu de quels impôts les Français sont menacés, et cela avant de savoir ce que l'Allemagne devra nous donner. Jean Dorsay, du **Matin**, s'élève avec autant de force que de logique contre cette conception :

« Prendra-t-on auparavant la moitié ou les trois quarts de la fortune allemande ? On ne sait pas. Prendra-t-on la moitié ou les trois quarts des fourgons d'or et de diamants que le kaiser emporta dans son exil et qu'abrite aujourd'hui si généreusement la Hollande ? On ne sait pas. Prendra-t-on la moitié ou les trois quarts des économies des gens de Poméranie, de Bavière ou de Hesse dont les fils et les frères brûlèrent Reims, anéantirent Lens, saccagèrent Valenciennes, pillèrent Lille, rasèrent cinq départements français ? On

DÉPÊCHES
de la Nuit dernière

DÉCLARATIONS INTÉRESSANTES de M. Stéphen Pichon

Les "réparations", celles de l'Autriche

LA CONCLUSION DE LA PAIX

Le cas de la flotte allemande

Paris, 23 février. — M. Pichon, au cours de la réception hebdomadaire des journalistes étrangers, leur a fait des déclarations intéressantes.

Un journaliste ayant demandé si l'on était parvenu à se mettre d'accord sur la définition du mot « réparation », M. Pichon a dit qu'il n'était pas au courant des toutes dernières réunions de la commission des réparations, mais que, selon lui, l'essentiel était avant tout de se mettre d'accord entre alliés sur le chiffre global des sommes à réclamer à l'Allemagne en nature ou en espèces. Ensuite, la répartition se réaliserait aisément entre les alliés. Il faut établir d'abord ce que l'Allemagne devra payer, ensuite ce qu'elle pourra payer.

L'Autriche-Hongrie n'existant plus, la question se pose de savoir si les Etats qui la composaient seront responsables de sa dette. Dès maintenant, certains de ces Etats acceptent cette participation, notamment les Tchéco-Slovaques, mais seulement pour la dette d'avant guerre; d'autres parties de l'ancienne Autriche s'y refusent au contraire complètement.

Interrogé sur la date probable de la signature des préliminaires de paix, que certains journaux indiquent pour le 15 mai ou le 10 avril, M. Pichon a déclaré que le comité de la Conférence s'occupait précisément de prendre toutes les mesures en vue de hâter le plus possible la solution des questions essentielles. En tout cas, le président Wilson, au moment où il quittait la France, estimait qu'il sera possible de signer les préliminaires de paix dans la première quinzaine de mai, et peut-être même plus tôt. Ces préliminaires de paix contiendront, comme toujours, les principes généraux d'où il faudra déduire l'application détaillée des conditions qui constitueront le traité de paix définitif.

« Le nouvel armistice, a déclaré en réponse à une autre question M. Pichon, comporterait sans doute des conditions militaires définitives. Le maréchal Foch et les conseillers militaires qui lui sont adjoints n'en ont pas encore fait part au comité de la Conférence. Pour le moment, il s'agit seulement de renouveler l'armistice avec l'Allemagne; mais on a demandé aussi aux experts militaires d'étudier un projet d'armistice définitif avec l'Autriche. »

Est-il vrai que les alliés se proposent de couler la flotte de guerre allemande? a-t-il été demandé à M. Pichon. Le ministre a répondu que la question n'avait pas été envisagée encore par la Conférence, mais qu'elle avait été traitée toutefois par nos comités navals.

Contre la destruction de la flotte de guerre allemande

Paris, 23 février. — La campagne menée par certains milieux en Angleterre pour la destruction des navires de guerre allemands continue, mais elle rencontre, comme il fallait s'y attendre, une vive opposition en France et dans beaucoup d'autres pays. Nous croyons pouvoir affirmer que notre ministre de la marine combattra énergiquement ce projet, et que les commissions sont unanimement hostiles.

Le « Daily Mail » persiste à affirmer, en dépit des déclarations contradictoires, que la flotte allemande sera coulée. « D'ailleurs, ajoute ce journal; les navires de guerre allemands ont été livrés à Scapa-Flow en mauvais état par les équipages, qui s'étaient mutinés. Tous les objets de valeur pouvant être facilement enlevés avaient disparu. Néanmoins, avant de couler la flotte ennemie, on en retirera tout le matériel possible. »

La Conférence de la paix

L'élaboration du traité de paix

Paris, 23 février. — La délibération d'hier à la Conférence de la paix a permis notamment d'examiner la méthode suivant laquelle seront résolues les différentes questions dont le règlement doit être incorporé dans le traité de paix. Ces questions font ou feront pour la plupart l'objet de rapports présentés par des commissions spéciales.

Les conclusions des commissions seront portées devant le conseil des grandes puissances. Celui-ci pourra les étudier rapidement, puisque les représentants que les grandes puissances possèdent dans les diverses commissions ne s'engagent pas sans l'assentiment de leurs gouvernements respectifs. Une fois approuvées par le conseil des grandes puissances, les conclusions des commissions seront soumises à la conférence plénière pour examen final et ratification.

Au cours de la séance d'hier, le conseil des grandes puissances a examiné l'état d'avancement des travaux des diverses commissions, afin de se rendre compte de l'ordre dans lequel pourront venir d'abord devant le conseil, ensuite devant la Conférence, les problèmes dont l'étude et la solution préliminaire ont été confiées aux commissions.

Les représentants des puissances, reconnaissant la nécessité de fixer le plus tôt possible les préliminaires de paix avec l'Allemagne, sont aujourd'hui d'accord pour penser que la méthode la plus efficace consiste à stipuler la convention d'armistice, à y englober toutes les conditions territoriales, politiques, économiques et financières, lesquelles seront présentées à l'Allemagne toutes à la fois. La nouvelle convention formera ainsi la base même des préliminaires de paix. Le gouvernement britannique a adhéré à cette façon de voir. Le gouvernement américain n'y est pas opposé.

Il ne reste plus maintenant aux puissances qu'à se mettre d'accord sur ces conditions mêmes, dont la moins urgente et la moins délicate n'est pas celle des frontières futures de l'Allemagne du côté de la Pologne comme du côté du Rhin.

En Allemagne

Un communiqué bavarois sur la tragédie de Munich

Bâle, 23 février. — Le ministre des affaires étrangères bavarois communique la note suivante :

« Contrairement aux bruits répandus suivant lesquels le sang aurait coulé à flots à Munich, on déclare que Kurt Eisner a été assassiné par le comte Arco Valley; M. Auer a été grièvement blessé à la diète; le député Osel, du centre, est mort; deux fonctionnaires ministériels sont blessés; le ministre Rosshaupter est en sûreté. Tous les bruits que d'autres personnes auraient été blessées ou tués sont sans fondement. »

Le Wurtemberg veut se préserver de la contagion

Bâle, 23 février. — Le gouvernement wurtembergois a interdit toutes les réunions publiques en plein air, les cortèges et autres manifestations.

En Russie

Les Esthoniens capturent le commandant en chef des Bolcheviks

Stockholm, 23 février. — Le Communiqué officiel esthonien de samedi annonce la prise d'Arensburg, qui a permis de faire presque sans pertes 97 prisonniers parmi lesquels le commandant en chef bolcheviste et son état-major.

L'ATTENTAT contre M. Clemenceau

Paris, 23 février. — Voici le bulletin communiqué ce soir à dix-huit heures :

La journée a été très bonne. Température, 37°2, puis 38.

Il ne sera plus publié qu'un bulletin par jour.

« Signé : TUFFIER, GOSSET, LAUBRY, COMBE. »

Le président a reçu ce matin M. Mandel, le général Mordacq et M. Pichon, avec lesquels il s'est entretenu des affaires courantes.

PROROGATION de la Convention d'arbitrage entre la France et l'Espagne

Madrid, 23 février (officiel). — *On annonce que la convention d'arbitrage de 1904 entre la France et l'Espagne a été prorogée pour une nouvelle période de cinq ans, à partir de février courant.*

BORDEAUX

1

Il y a un an

25 FEVRIER 1918

Capitulation des maximalistes russes qui se soumettent à toutes les injonctions des Allemands. Ceux-ci n'en continuent pas moins à s'avancer en Russie afin de s'emparer de tout le matériel militaire et des stocks de marchandises qu'ils pourront trouver.

La Douma municipale de Moscou proteste de toute son énergie contre l'empressement avec lequel le gouvernement maximaliste est prêt à signer, au nom du peuple russe, la paix avec l'ennemi. « Usurpateurs du pouvoir, dit la délibération prise à cette occasion par la Douma, les maximalistes ont abandonné la patrie sans défense et l'ont livrée, comme une proie, à la merci du vainqueur. »

Les travailleurs américains refusent de discuter la paix avec les socialistes allemands.

Modification : 1° au droit de priorité pour la vente aux enchères publiques de chevaux réformés; 2° aux prêts de chevaux

Le ministre de la guerre a modifié par une circulaire du 15 février le droit au ticket de priorité pour la vente aux enchères publiques des chevaux démobilisés.

A — Ces tickets seront délivrés aux :

1. Agriculteurs-éleveurs de la région;
2. Mariniers ou entrepreneurs de batellerie dépossédés de chevaux par des réquisitions depuis le début des hostilités. Ces tickets seront aussi donnés aux sinistrés ou évacués des régions envahies qui ont repris une exploitation dans notre région et qui justifient leur situation, soit par un certificat délivré par une autorité administrative de leur ancien domicile, soit par une certification délivrée par la mairie de leur nouvelle résidence.

Il demeure entendu que les acquéreurs de chevaux par droit de priorité doivent s'engager à les conserver pendant six mois au moins.

B — *Prêts de chevaux :* Des prêts avec cessions amiables ultérieures pourront être consentis dans les conditions des dispositions actuellement en vigueur.

Ne seront admis à ces prêts que les agriculteurs mobilisés ou l'ayant été, exploitant une étendue inférieure à 10 hectares, et les veuves ou les orphelins des mêmes catégories, s'ils continuent l'exploitation du mari ou du père.

Le prix à faire figurer sur les contrats à passer avec les intéressés sera basé sur la valeur marchande de l'animal, au cours pratique dans le commerce au moment où le prêt est effectué.

Ce prix sera déterminé par la commission de remonte de la formation qui délivrera l'animal. Deux animaux au plus pourront être prêtés au même agriculteur.

Il est bien entendu que les prêts déjà consentis à des propriétaires autres que ceux rentrant dans la catégorie ci-dessus visée demeureront valables, et que les animaux ainsi confiés seront laissés aux intéressés jusqu'à l'expiration normale du prêt, et pourront leur être cédés dans les conditions habituelles.

Ravitaillement civil

Mardi 25 courant, la municipalité fera vendre des œufs mirés, des oignons, des carottes et des topinambours sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché de Lerme, marché des Chartrons, marché de la place Amédée-Larrieu et marché de la place Saint-Martial.

Les heures de vente ne sont pas modifiées. Les prix restent fixés : œufs (au marché des Capucins), 4 fr. la douzaine, et par cent 32 fr.; dito, dans les autres marchés, 4 fr. la douzaine; oignons, 90 c. le kilo; carottes, 70 c.; topinambours, 45 c.

Le même jour, dans l'après-midi, à partir de 1 h. 45, des pommes de terre seront mises en vente au Grand-Marché, au marché des Chartrons et au marché de la place Amédée-Larrieu à raison de 45 c. le kilo. Il pourra en être attribué 5 kilos par ménage. Il ne sera pas rendu de monnaie.

Avis aux anciens militaires

Tout ancien militaire qui, renvoyé dans ses foyers après avoir été appelé ou rappelé sous les drapeaux au cours de la guerre actuelle, croit avoir des titres à une pension ou à une gratification pour blessure, infirmité ou maladie qu'il estime imputable, soit directement, soit par aggravation à un fait de service ou aux obligations de la vie militaire, peut formuler une demande en vue de l'examen de ses titres.

Cette demande devra être adressée, par les anciens militaires domiciliés dans la 18e région, au chef de la section régionale des pensions de la 18e région, à Bordeaux, 87, rue Porte-Dijeaux; elle mentionnera très exactement et très lisiblement les renseignements suivants :

Nom, prénoms et adresse.

Grade, corps, classe et bureau de recrutement.

Date, lieu et décision des commissions de réforme, devant lesquelles le pétitionnaire aurait déjà été présenté.

Date, lieu et circonstances qui ont occasionné ou aggravé la blessure, l'infirmité ou la maladie en cause.

Production de toutes pièces administratives ou médicales susceptibles d'établir l'origine en service.

Indiquer, dans le cas où le ministre aurait déjà pris une décision, la date et l'objet de cette décision.

Orphelinat des Arts

Le dimanche 9 mars, à 4 heures, salle Beumouly, au profit de l'œuvre de l'Orphelinat des Arts de Paris, dont Mme Baylin est le représentant à Bordeaux, intéressante audition de musique classique et moderne.

Une jeune élève de Mme Baylin, Mlle Y. Andrieu, interprétera la partie chant et Mme Baylin dira avec tout son art quelques pièces de poésie d'actualité. Une artiste de la capitale prêtera son concours au piano. Cartes, salle Beumouly.

Les Amis de l'Instruction

Conférence

Nous rappelons que mercredi prochain, à 8 h. 30 du soir, une conférence sera faite, 18, impasse Saint-Jean, par M. Sorre, de la Faculté des lettres, sur ce sujet, qui intéresse actuellement tous les Français : L'Alsace-Lorraine; son avenir économique.

Les sociétaires, les élèves et leurs parents, les amis de l'Œuvre sont invités à y assister.

La Sauvegarde du poilu

Une soirée au profit de la Sauvegarde du Poilu, mutuelle des réformés n. 1 et anciens combattants, sera donnée le 27 février, au cinéma Arès-Judaïque, avec le concours dévoué d'une musique américaine et de plusieurs artistes appréciés du public bordelais.

Notre généreuse population aura à cœur d'assurer le succès de cette initiative intéressante et viendra applaudir Mouchez, Charly's, Clémocial, Brielza et Rivals.

Loterie de Saint-Seurin

Voici la liste des numéros gagnants de la loterie de Saint-Seurin :

1re Série :	324	201	328	69	347	102	92	465	446	211
2e — :	205	420	68	189	262	104	20	358	147	303
3e — :	464	492	114	316	83	230	50	249	52	305
4e — :	70	54	120	299	417	89	231	20	73	137
5e — :	11	97	236	159	488	454	37	180	171	439
6e — :	397	81	187	49	272	478	184	228	339	477
7e — :	421	49	77	420	367	412	390	210	107	364
8e — :	200	171	416	472	213	322	36	84	292	125

A LA PRISON MUNICIPALE

Evasion d'un cambrioleur

A la suite des cambriolages commis ces derniers jours, M. Farfals, chef de la Sûreté, chargea l'inspecteur Leyx, avec l'aide de ses agents, Darqué, Estève et Damour, d'effectuer des recherches. Elles viennent d'être couronnées de succès. Les agents ont arrêté samedi Marcel M..., âgé de trente et un ans; Georges Bouilly, âgé de vingt et un ans, inculpés de vols, et Claire B..., Cécile D... et Georgette R..., pour complicité de vol par recel.

L'enquête a établi effectivement que ces trois femmes écoulaient les objets soustraits par leurs amis.

Georges Bouilly, conduit au service anthropométrique, déclara se nommer Langlard, et, pour justifier ses dires, il exhiba des pièces à ce nom. Mais M. Vraimond, le perspicace chef de ce service, eut tôt fait de lui prouver que Langlard n'était autre que Georges Bouilly, et, comme preuves à l'appui, il lui montra sa fiche, avec sa photographie, ses empreintes digitales et tous documents irréfutables.

Ces résultats acquis, Bouilly et Marcel M... furent amenés dans le bureau de M. Farfals, qui procéda à leur interrogatoire. Ils reconnurent être les auteurs de trois cambriolages, sur les six qu'on leur impute, entre autres ceux commis, 1, rue Desfourniel; 2, rue Reynière. Quant aux vols effectués places du Parlement, de la Bourse et rue du Pas-Saint-Georges, les deux individus nièrent y avoir participé. Mais une perquisition opérée à leur domicile et chez leurs amies permit de découvrir des objets provenant de ces derniers cambriolages.

En présence de tels faits, M. Farfals envoya au dépôt les cambrioleurs et leurs complices.

Lundi matin, vers six heures, en procédant à une inspection, le gardien-chef de la prison municipale ne fut pas peu stupéfait de constater qu'un de ses pensionnaires, Georges Bouilly, avait pris la clé des champs.

Après avoir mis son châlis debout contre le mur, il s'en était servi comme échelle. Il put ainsi atteindre le plafond, dans lequel il fit, sans doute avec son soulier, une ouverture assez large pour donner passage à son corps. De là, il gagna la toiture et se laissa glisser dans la rue Verteuil.

On ne l'a plus revu.

Il est superflu d'ajouter que les agents qui l'avaient arrêté se sont de nouveau lancés à sa poursuite.

Georges Bouilly est relégable.

Je ne fume que le NIL

Chronique théâtrale

Français (saison d'Opéra)

Voici les galas qui seront donnés, du Mardi 26 au Dimanche 2 mars, avec les premiers artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique de Paris :

Mardi, « LA VIE DE BOHÊME », (René Lapelletrie, Augusta Garcia, D. Bedué, H. Ferran, Lucy Raymond, Lapeyre, etc.); « LA FÊTE DU PRINTEMPS » avec Mady Pierozzi.

Mercredi, « LA FAVORITE », (Cazenave, Boulogne, Jane Dalcia, H. Ferran, Fourès, Viannet; grand ballet, avec Mady Pierozzi.

Jeudi, matinée de gala, « MADAME BUTTERFLY », (Augusta Garcia, Henri Chardy, D. Bedué, C. Silvestre, Fourès; grand ballet de « LAKME », avec Mady Pierozzi.

Jeudi, en soirée, 100e du « PROPHETE », avec Cazenave, Boulogne, Jane Dalcia, Lucyle Panis, H. Ferran, Lapeyre, Fourès; grand ballet, avec Mady Pierozzi et Les Pâtineurs.

Vendredi, première de « LE CHRÉMINEAU », avec Boulogne, Jeanne Bourdon, Henri Chardy, Lapeyre, D. Bedué et Berthe Lowelly, Fourès, Lambrette.

Samedi, « FAUST », avec la troupe de grand opéra (Cazenave, Boulogne, Lucy Mars, H. Ferran, C. Sylvestre, Jane Dalcia; Boulogne chantera l'« INVOCATION »; « LA NUIT DE WALPURGIS », avec Mady Pierozzi.

Dimanche, en matinée, « MANON » (Augusta Garcia, Georges Foix, Lapeyre, D. Bedué, C. Sylvestre, Fourès, Lambrette, Viannet.

Dimanche, en soirée, « LE PROPHETE », avec sa belle et incomparable interprétation.

Dimanche : « ROMEO ET JULIETTE », « LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME ».

Apollo (saison d'Opérettes)

Mardi, « VERONIQUE », (Marietto Sully, F. Caruso, A. Chambon, Lya Cèdès, René Gamy, Paul Darnois, Mme Lejeune, etc.; LES 6 MIZUNO, en intermède.

Mercredi, « LA MAISON D'ARGILE », avec Berthe Bady (tournée Charles Baret).

Jeudi, en matinée de famille, « LA MASCOTTE », (F. Caruso, A. Chambon, Lya Cèdès, René Gamy, Mario et Lucy Raymond dans le rôle de Bettina; en intermède, LES 6 MIZUNO.

Jeudi, en soirée, « MAM'ZELLE NITOUCHE » (Marietto Sully, A. Chambon, Mario, René Gamy, Maurice Laban, Mme Viannet; LES 6 MIZUNO, en intermède.

Vendredi, Samedi, Dimanche, matinée et soirée, « LE CŒUR ET LA MAIN », (F. Caruso, A. Chambon, Lya Cèdès, R. Gamy, M. Laban, Mlles Lejeune et Mlle Lucy Raymond dans le rôle de Micaëla); LES 6 MIZUNO, en intermède.

Bouffes-Music-Hall

Lundi, de gala américain. Attractions diverses. Troupe formidable de music-hall : TRIO CLOTILDE, les Ministrels d'après-guerre; JANE et PARTNER MAHATMA;

Les plus beau numéro japonais : LES 6 MIZUNO; BERS, virtuose sur piston; RENA VARTY, SULLA et REINE; BERTHYS, LES ROBBAS, etc.

Bientôt MAYOL.

et « L'KAISER, LA BRUTE DE BERLIN », le plus beau film du moment, dont la direction du Théâtre des Bouffes s'est assurée le privilège après Paris.

On loue, pour les trois théâtres, et tous les galas de la semaine, à partir de lundi matin, Hall du Français, par télégrammes, lettres et téléphone 17.55.

Trianon-Théâtre

Tous les soirs, « LES BLEUS DE L'AMOUR », dont le succès se passe de commentaires : J. Lobis, S. Joubert, H. Demanne, etc. — Jeudi, matinée. — Vendredi, gala pour la rentrée définitive de M. Henry Vermeil, dans « LA RAFALE », avec Jane Lodis. Débuts de M. Taivey. Prudent de louer.

Scala-Théâtre

« LA REVUE DE LA FEMME ». — Dernière semaine de cet inépuisable succès. Dimanche, dernière matinée. Au premier jour, création sensationnelle d'une opérette locale. Trois actes de H. Tasta et R. Dastarac, musique originale de H. Dastarac et A. Zurfluh. Distribution unique. Tout Bordeaux en parlera ! Location sans frais.

Alhambra-Théâtre

« C'EST DES CHANSONS ! » revue de Laban, interprétée par nos meilleurs artistes bordelais.

Alcazar-Théâtre

Samedi et dimanche, « TRENTE ANS OU LA VIE D'UN JOUEUR ». — Pour le Carnaval, le mardi et le mercredi, « LE PARADIS ». — Location au théâtre.

Matinée artistique

Les Mutualités des travailleuses réunies et des employées de commerce organisent une matinée artistique pour le dimanche 2 mars, à 2 h. 30, à la salle de la Société Philomathique, 66, rue Saint-Sernin.

Au programme : « Les Deux Pierrots », comédie d'Ed. Rostand, et le « Chalet », opéra-comique, avec le concours d'artistes et d'amateurs distingués.

On trouve des cartes, 18 bis, rue Boudet, de 2 à 6 heures.

Association générale des étudiants

L'Association générale des étudiants annonce au public que, contrairement aux bruits qui se répandent en ville, le gala des étudiants qu'elle donnera le 4 mars au théâtre de l'Alhambra ne sera suivi d'aucun bal ou sauterie.

Ce gala consistera en une Revue, « Tsoin-Tsoin », très correcte, de bon goût et qui pourra être vue par tout le monde.

La location est ouverte sans supplément dès aujourd'hui, au siège de l'A., 42, rue du Maréchal-Joffre, tous les jours, de 11 à 12 heures, et de 18 à 19 heures, ainsi que chez M. Bermond, 9, rue Sainte-Catherine; chez M. Delmouly, 1, rue Vital-Carles, et au théâtre de l'Alhambra.

Prix des places : de 20 fr. à 3 fr. Tenue de soirée aux loges seulement.

SPECTACLES

LUNDI 24 FEVRIER

BOUFFES. — 8 h. 30 : Music-Hall.
TRIANON. — 8 h. 30 : « Les Bleus de l'Amour ».
SCALA. — 8 h. 30 : « La Revue de la Femme ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « C'est des Chansons ! » revue.

ALHAMBRA-THÉATRE
SUR LA SCÈNE
C'EST des CHANSONS, revue de Laban
A L'ÉCRAN
LE DÉMON DU LOGIS
TIH-MINH
la VOIX SUR le FIL (5e épis.)
LES ACTUALITES

Saint-Projet-Cinéma

Tous les jours, en matinée et en soirée, « LA FOLIE DE L'OR », comédie dramatique en 4 actes (série des grands films artistiques). — « TIH MINH » et « LA VOIX SUR LE FIL » figurent à toutes les séances, avec « UN VOYAGE AU FOND DES MERS », des actualités, etc.

Chez **HENRY** 46, Chapeau-Rouge, on y coiffe et ondule bien, ondul. etc. 2 fr.

ETAT CIVIL

DECES du 23 février.

Pierre Barrère, 5 mois, rue Caussade, 20.
Edith Sebye, 15 mois, rue Cassignol, 21.
Jean Gouarrigues, 17 ans, r. de Vaucouleurs, 33
Mme Doux, 24 ans, rue Monfaucon, 2.
Anna Lavie, 24 ans, hôpital Pellegrin.
Maurice Irague, 24 ans, r. Sanche-de-Pomiers, 17
Augusta Jacquet, 27 ans, hospice Pellegrin.
Mme Vergès, 29 ans, rue Beauducheu, 9.
Mme Pequera, 32 ans, rue Lafontaine, 73.
Mme Rivière, 33 ans, rue Théodore-Ducos, 18.
Pierre Desthèves, 42 ans, rue Desse, 20.
Jean Besiade, 49 ans, rue Neuve, 26.
Louis Mahé, 63 ans, hospice Pellegrin.
Veuve Cazelles, 83 ans, rue Beauducheu, 42.
Mme Ducro, 80 ans, cours de Bayonne, 35
Mme Vlard, 82 ans, rue Terre-Nègre, 95.
Veuve Aucheron, 87 ans, r. Théodore-Ducos, 18.

CONVOI FUNÈBRE M. Georges Raymond, M. et Mme Paul Despax, Mme veuve Mariaut, Mme veuve Raymond, Mlle Rose Despax, Mlle Léa Raymond, les familles Bonnemaison, Ferreaud, Masseler, Laforgue prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Georges RAYMOND, née Paula DESPAX,

leur épouse, fille, petite-fille, sœur, belle-sœur, nièce et cousine, qui auront lieu le mardi 25 février en l'église de La Tresne.

On se réunira à la maison mortuaire, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Rougneau et leurs familles prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pascal PERRUCHOT,

sergent au 94e bataillon tirailleurs sénégalais, décoré médaille militaire et croix de guerre, qui auront lieu le mardi 25 courant, en l'église du Bouscat. On se réunira à neuf heures et demie à la maison mortuaire, avenue du Parc, 9, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

CONVOI FUNÈBRE M. Maurice Ducousso, MM. Marcel et Georges Ducousso; Mlle Jeanne Ducousso, M. Jean Touzet, M. Adolphe Touzet, M. et Mme Paul Touzet et leur fille, M. Jean Ducousso, Mlle Joséphine Ducousso, M. et Mme Lacaze, les familles C. Moreau, Moreau, Lasserre, Renée Moreau-Kener, Touzet, Millas, Tourelle, Descoux et Sourd (de Sainte-Foy), Armand Ourtoule (de Langon), Candau, Feugas Hourtoule (de Bazas), Boulier, Février, Ebeux, Lucy Dupouy (Landes), Laste (Basses-Pyrénées) et veuve Lacoste prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Maurice DUCOUSSO, née Marie TOUZET,

décédée à l'âge de 38 ans,

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et amie, qui auront lieu le mercredi 26 février, en l'église Saint-Eloi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Sainte-Catherine 252, à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèb. génér., 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme G. Prou, Mlle M. Prou, Mlle Pascal, M. et Mme Péré et leurs filles, M. René Delvert prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Georges PROU,

leur époux, père, beau-frère et oncle, qui auront lieu le mercredi 26 février, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à dix heures un quart, où le convoi funèbre partira à dix heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèb. génér., 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Dulac, de Monsabert et de Laulanié prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve KLEBER-DULAC,

leur mère, grand'mère et aïeule, décédée dans sa 91e année, munie des sacrements de l'Eglise, qui auront lieu le mercredi 26 courant, en l'église de Bassens.

On se réunira à la maison mortuaire, château Muscadet, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Pompes funèbres génér. (service de Bassens).

AVIS DE DÉCÈS M. Christian et Mlle Denise Ariès, Mme Ch. Ariès, les enfants et petits-enfants, M. et Mme G. Asselin, leurs enfants et petits-enfants, Mme H. Asselin, les familles Ariès, Massenet, Baule, Basiège, Lejeune, Rousille, Barrère, d'Etchepare et Gaubert ont la douleur de vous faire part de la mort de

M. André ARIES,

sergent d'infanterie,
décoré de la croix de guerre,
pieusement décédé le 17 février,
à l'hôpital de Modeheim (Alsace),
à l'âge de 26 ans,

leur père, fils, gendre, petit-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin.

Les messes seront dites dans une stricte intimité.

AVIS DE DÉCÈS Mme veuve Valéry Commère et sa fille M. et Mme E. Commère et leur famille, M. et Mme Cazaubon et leur famille ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Valéry COMMERE,

soldat au 7e colonial,
mort pour la France à l'hôpital de Spire (Bavière).

Une messe sera dite le jeudi 27 février, à huit heures, en l'église de Gradignan.

REMERCIEMENTS Les familles Chadourne, Giraud, Coutou, Bonnamy, Dutruch, Lambert remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve U. CHADOURNE,

ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Les messes seront dites dans l'intimité.

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. Jean Garros, M. et Mme Alexandre Garros et leurs fils, M. et Mme Choumelis de Saint-Germain, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Charles Pléseint et leurs enfants, M. et Mme Louis Betbezé, Mme veuve Alexandre Jaquemet, ses enfants et petits-enfants, Mme veuve Oscar Garros, ses enfants et petits-enfants, M. et Mme Charles Jaquemet et leurs enfants, M. l'abbé Henri Jaquemet, Mlle Marie Garros, les familles Fleuri Bécheau, Emile, Lucien et Edouard Garros, Mlle Irène Garros, les familles André et Pierre Garros, Marcel Courau, docteur Auguste Guérin, MM. André et Henri Donnadieu, Mlles Madeleine et Yvonne Donnadieu et les familles Jaquemet, Charron, Dupierris de Rivéra, Normand, Laroque, Mortier, Bahans et Béraud remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Louis GARROS,
née Augustine JAQUEMET,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance. Ils informent que toutes les messes qui seront dites le mercredi 26 février en l'église Saint-Bruno seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Boize, née Lalande, et ses enfants, Mlle Régina Lalande, Mme et M. Max Morendière et leurs enfants, Mme veuve Maurice Lalande et sa fille, M. U. Sausset et ses enfants, les familles Lalande (de Barsac) remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Edmond LALANDE, née SAUSSET,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite, à dix heures, le jeudi 27 février, en l'église de Mérignac, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèb. génér., 121, c. Alsace-Lorraine.

ANNIVERSAIRE Une messe sera célébrée le jeudi 27, à neuf heures et demie, dans l'église Saint-Augustin, pour le repos de l'âme de

Mme J. VIGIER, née PERRATON,

LA VIE SPORTIVE

Les Critériums Militaires

ELIMINATOIRES DE LA 18e REGION

Dimanche ont eu lieu à Bordeaux des éliminatoires pour les Critériums militaires de la 18e région.

Voici les résultats des divers matches ou épreuves :

FOOTBALL RUGBY

A BORDEAUX

Infirmiers battent Oiseaux par 11 points à 2

C'est devant une honorable chambrée que s'est déroulé le match qui mettait aux prises les Oiseaux de l'école de tir aérien de Cazaux, et la 18e section des infirmiers militaires. Le vent violent qui n'a cessé de souffler d'un bout à l'autre de la partie n'a pas été sans nuire de manière assez sensible, soit à l'un soit à l'autre camp. Aussi, devons-nous accorder certaine indulgence aux deux teams pour les nombreuses fautes qui ont été commises.

Les blancs ont gagné par 11 points (3 essais, 1 but) à 3 points (1 essai). Dans la première mi-temps, favorisés par « Eole », les Oiseaux ont dominé, bien que ne jouant qu'à sept avants, — l'un d'eux ayant été touché assez durement à la tête dès le début et n'ayant pu reprendre sa place jusqu'à la fin. Après plusieurs tentatives d'attaque des trois-quarts blancs, ces derniers finissent par déposer l'ustensile dans les buts de Cazaux sur passes de Gay à Rieu, qui transmet finalement à Lhoste.

A la reprise, et presque dès le début, Cazaux jouant cette fois contre le vent, réussit cependant un joli essai. Quelques instants après, Rieu marque à son tour, bien servi par Gay. Mais l'essai classique de la journée. Puis, ce fut le tour de Gonzalès, qui, après une descente en dribbling de deux avants blancs, continue son effort et s'aplatit le premier sur le ball. Après une tentative de drop-goal de Rieu et un nombre respectable de coups francs dont les bleus bénéficient, la fin est sifflée.

Chez les vainqueurs, il y avait manque complet d'homogénéité, la soudure n'existait pas dans les différentes lignes, surtout chez les avants. Les demis, dont celui de l'ouverture, fut changé à la mi-temps, ont fait leur possible pour se conjuguer de leur mieux. Quant aux trois-quarts, ils auraient pu faire un travail plus efficace si Gay, dont les moyens physiques sont extraordinaires, avait été un peu moins personnel. Derière fut bon.

Les visiteurs méritent des fleurs pour leur activité, leur compréhension du jeu assez nette et surtout pour avoir tenu fermement en échec le pack adverse. Le score aurait pu subir quelque modification si les avants avaient pu jouer à huit. Le demi de mêlée et le trois-quart centre droit ont de l'étoffe, de même que l'arrière, qui a été assez souvent à l'ouvrage.

En un mot, s'il y a dans cette équipe moins d'« as » que chez les Infirmiers, on y trouve par contre, beaucoup plus de cohésion, ce qui n'implique pas, du reste, le « finish », lequel manque aux deux teams.

Si les M. ont l'intention d'aller loin dans les championnats militaires, je leur conseille de travailler dur et ferme et de veiller à ce que quelques-uns de leurs forwards ne traînent plus sur le terrain.

H. C.

A PAU. — Ecole d'aviation bat 18e d'infanterie par 4 points (1 drop-goal) à 0, après un match ardemment disputé, comme l'indique le résultat, et très intéressant dans l'ensemble.

A LIBOURNE. — Sur le terrain de Plince, le 15e dragons a battu le 20e dragons par 15 points (5 essais) à 0. Excellent arbitrage de Ströhl.

FOOTBALL ASSOCIATION

AU BOUSCAT. — 3e Groupe d'aviation (Bordeaux) bat 31e dragons (Libourne), par 9 buts à 0.

CROSS-COUNTRY

A BORDEAUX

VICTOIRE DE GROSLEAU

A 3 heures, a eu lieu, sur le terrain du Bouscat, le départ de cette épreuve, disputée sur un tracé assez difficultueux de 8 kilomètres. Une demi-heure plus tard, trois coureurs se présentent pour le tour de piste final. Lamiment cède pied, tandis que Eyrolles et Glonne Grosleau, mais ne peut parvenir à le remonter au sprint.

Le classement individuel. — 1. Grosleau (6e R. I. de Saintes), en 31 minutes 4/5, 2. Eyrolles (144e R. I. de Bordeaux); 3. Laliment, (144e); 4. Poulean (18e R. I. de Pau); 5. G. Rivière (144e); 6. Lecuroff (65e R. I. La Rochelle); 7. Biondeau (E. de tir de chasse de Biscarosse); 8. Laignier (65e); 9es ex æquo Sudrie (65e), et Richef (Biscarosse); 11. Foutaguéras (118e A. L. La Rochelle); 12. Mayol (Biscarosse); 13. Ducla (144e); 14. Leclerc (Biscarosse); 15. Le Naou (Biscarosse); 16. F. Rivière (144e), 17. Caje (Cazaux); 18. Rambaud (6e).

Classement par équipes. — 1. 144e régiment d'infanterie de Bordeaux et Ecole de tir de chasse de Biscarosse : 39 points; 3. 65e d'infanterie de La Rochelle : 45 points; 4. Oiseaux de Cazaux.

FOOTBALL RUGBY

La Coupe de Paris

VICTOIRES DU RACING ET DE LA GENERALE

Au Stade de Colombes, le Racing-Club de France a battu le National-Rugby-